

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis ROUX 1er Adjoint

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur ROUX, Monsieur CARRASSAN, Madame MARINO, Monsieur GIRARDO, Madame BATTESTI, Monsieur FRATELLIA-GUIOL, Madame RITONDALE, Monsieur THIEBAUD, Madame PARENT, Monsieur BRUNEL, Madame BUTTAFOGHI, Madame SCANTAMBURLO, Monsieur BERNARDI, Madame MONFORT, Madame VERDINO, Monsieur CUNEO, Madame PAPALETTO, Madame DECUGIS, Monsieur MONPATE, Monsieur COLIN, Madame GALLART, Monsieur MAUTE, Monsieur FOUQUE, Madame LEGOUHY, Madame PRESTAT, Madame PORTUESE, Madame TROPINI, Monsieur MARTIN, Madame AGOSTA, Monsieur MARION, Madame BURKI, Monsieur MASSUCO, Madame BERNARDINI, Madame COLLIN, Monsieur EYNARD-TOMATIS.

ABSENTS :

Madame Marie BARRUE.

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

Monsieur GIRAN (pouvoir à Monsieur François CARRASSAN)
Madame MANA (pouvoir à Madame Stéphanie VERDINO)
Monsieur CORNILEAU (pouvoir à Monsieur Eric GIRARDO)
Monsieur PHILIP (pouvoir à Madame Marie-Hélène PARENT)
Monsieur CIRCOSTA (pouvoir à Monsieur Francis ROUX)
Monsieur MICALLEF (pouvoir à Monsieur Rémy THIEBAUD)
Monsieur LIBESSART (pouvoir à Madame Isabelle BUTTAFOGHI)
Madame FERJANI (pouvoir à Monsieur Nicolas MASSUCO)
Monsieur LAURENT (pouvoir à Madame Edwige MARINO)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 19/04/2024

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Emilie PAPALETTO

Lecture a été donnée de ce qui suit :

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20240426-9-DE
Date de télétransmission : 30/04/2024
Date de réception préfecture : 30/04/2024

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Site archéologique d'Olbia - Renouvellement de la convention de partenariat avec le Centre Archéologique du Var (CAV) - Autorisation à Monsieur le Maire de signer

RAPPORTEUR : Monsieur François CARRASSAN - 2eme Adjoint

La Ville d'Hyères-les-Palmiers et le Centre Archéologique du Var (CAV) souhaitent renouveler leur partenariat visant à pérenniser et développer leur collaboration dans les domaines scientifiques, culturels et patrimoniaux.

Le Centre Archéologique du Var, association de loi 1901 fondée en 1957, a pour objet de favoriser le développement de l'activité archéologique dans le Département du Var. Il est historiquement impliqué dans la connaissance et la préservation du patrimoine sur la commune d'Hyères.

Dans les années à venir, la collaboration sur les thématiques de recherche, de conservation et de médiation du patrimoine archéologique hyérois est appelée à se poursuivre, en particulier sur le site grec d'Olbia et celui du château médiéval.

Il est proposé, en conséquence, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre Archéologique du Var.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé des motifs,

VU l'avis de la 1ere commission,

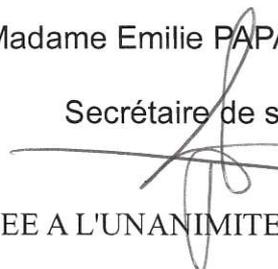
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre Archéologique du Var.

FAIT ET DELIBERE

les jour, mois et an susdits

Madame Emilie PAPALETTO, CMD

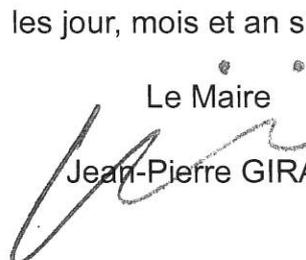
Secrétaire de séance



MAIRIE D'HYERES-LES-PALMIERS
REPUBLICQUE FRANÇAISE
83412 - VAR - 2009

Le Maire

Jean-Pierre GIRAN



MAIRIE D'HYERES-LES-PALMIERS
REPUBLICQUE FRANÇAISE
83412 - VAR - 2009

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (44 VOIX)

Publié le

Reçu en préfecture le